

159 tonnes !

Recupel a collecté cette année 159 tonnes d'appareils électro durant la deuxième édition de Recupel on Tour, soit 36 tonnes de plus que l'année dernière

Bruxelles, le 16 décembre 2014 – Recupel clôture en cette fin d'année la deuxième édition de 'Recupel on Tour', une initiative de collecte et de recyclage de vieux appareils électro menée à travers la Belgique et réalisée en collaboration avec les Intercommunales de gestion des déchets et les Centres de Réutilisation. En 2014, 159 tonnes ont pu être récoltées lors de 49 actions, ce que représentent environ 22.814 appareils électro (frigos, machines à café, ...). 54 tonnes d'appareils réutilisables ont été envoyées dans des Centres de Réutilisation et les 105 tonnes d'appareils usagés restants ont été traités et recyclés par Recupel. La commune de Lede détient le record du plus grand nombre de tonnes récoltés, avec 17 tonnes.

« Nous sommes très heureux des résultats de la deuxième édition de Recupel on Tour » déclare Peter Sabbe, directeur général de Recupel. *« Nous avons pu organiser 11 actions de plus et ainsi récolter 36 tonnes supplémentaires par rapport à l'année dernière. Notre objectif, chez Recupel, est donc de continuer à organiser ces actions de sensibilisation et de collecte. »*

Des actions plus ciblées pour les meilleurs résultats

Plusieurs actions sont lancées chaque année par Recupel afin de permettre aux consommateurs de se débarrasser plus facilement de leurs appareils électro usagés. Le non-recyclage des vieux appareils électro représente également une perte de matériaux. Les appareils déposés au bon endroit sont traités et transformés, et récupérés en tant que matières précieuses.

« Nos initiatives de sensibilisation portent leurs fruits, également grâce à la collaboration avec les différentes Intercommunales de gestion des déchets et les centres de réutilisation » continue Peter Sabbe. *« C'est pourquoi l'année prochaine nous lancerons la troisième édition du Recupel on Tour. »*

L'action Recycle-Ville, visant à se faire affronter les communes belges afin d'élire la meilleure commune en matière de recyclage, sera également réitérée. L'année dernière, 248 communes avaient participé à cette initiative permettant de récolter 8.643 tonnes d'appareils électro.

À propos des DEEE et de Recupel

Depuis 2001, Recupel fait en sorte que les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) soient collectés et traités de façon durable et rentable dans toute la Belgique. Recupel aspire à un meilleur environnement grâce à la récupération optimale des matériaux. Ces activités sont financées par la cotisation Recupel payée par le consommateur à l'achat d'un nouvel appareil. Depuis 2007, Recupel offre également une solution pour les appareils professionnels. Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont des déchets dangereux et donc soumis à une réglementation spécifique. Ces déchets doivent être collectés et traités de façon transparente, durable et efficace, conformément à la législation sur les déchets. Le consommateur paie une cotisation Recupel à chaque achat d'un nouvel appareil domestique. Cette cotisation

garantit que les appareils usagés récupérés via le secteur de la distribution et les parcs à conteneurs sont collectés et traités d'une manière appropriée. Plus d'infos sur www.recupel.be

Pour plus d'informations (merci de ne pas publier) :

MindShake PR

Elise Vincke

02 478 18 44

0476 44 96 64

elise@mindshake.biz